

D'une vision à la réalité:

Sur une stratégie nationale pour les enfants
et les jeunes au Canada



L'HONORABLE | THE HONOURABLE
Rosemary Moodie
SÉNATRICE | SENATOR
CANADA

D'une vision à la réalité: Une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes au Canada

L'honorable Rosemary Moodie



L'HONORABLE | THE HONOURABLE
Rosemary Moodie
SÉNATRICE | SENATOR
CANADA

TABLER DES MATIÈRES

Introduction	5
Comment en sommes-nous arrivés là? et Ce que nous avons entendu	6
Le Canada a-t-il besoin d'une stratégie nationale sur l'enfance? Pourquoi?	8
Que devrait inclure la stratégie nationale?	12
Les cibles, les objectifs et les résultats devraient-ils être inclus?	18
Qui devrait être engagé dans la création de la stratégie?	20
Devrait-il y avoir des mesures de reddition de comptes? À quoi devraient-elles ressembler?	22
Le cadre devrait-il être national ou simplement fédéral?	24
Quel(s) ministre(s) devrait(devraient) être responsable(s) de la stratégie?	26
Devrait-il y avoir un organe consultatif permanent pour surveiller la stratégie?	27
Y a-t-il des questions en suspens et importantes à prendre en compte?	29
Conclusion	30

INTRODUCTION

Les enfants canadiens méritent de bénéficier de toutes les occasions de grandir et de prospérer. Ils représentent une part importante de notre population, or malgré ses obligations en matière de droits de la personne, ils restent mal desservis par le Canada et ses politiques gouvernementales actuelles.

Les enfants et les jeunes du Canada sont l'avenir du pays et seront les innovateurs, les leaders, les créateurs, les guérisseurs et les bâtisseurs de demain. Pourtant, à l'heure actuelle, le Canada n'a pas de vision pour assurer leur santé, leur bien-être et le respect de leurs droits.

Nos enfants sont soutenus par une mosaïque de programmes, de soutiens et d'avantages, ce qui entraîne de mauvais résultats. Ces programmes et avantages, quoique bien intentionnés, ne tiennent pas compte de l'ensemble des expériences vécues par les enfants et ne rejoignent pas tous les enfants. Ils perpétuent un système où les voix et les problèmes des enfants sont laissés de côté. Finalement, vu l'état actuel des choses, les enfants continueront de lutter pour réaliser leur plein potentiel sans une vision stratégique centrale pour assurer leur bien-être et le respect de leurs droits.

Une stratégie nationale fondée sur la collaboration et l'intégration des voix des enfants, des jeunes et de leurs défenseurs, est nécessaire pour sortir du statu quo et donner à nos enfants les meilleures chances possibles de succès et de bien-être.

COMMENT EN SOMMES-NOUS ARRIVÉS LÀ?

Le processus qui sous-tend ce rapport a commencé par des consultations et des échanges initiaux avec les parties prenantes pour confirmer leur intérêt relativement à l'idée d'une stratégie nationale et leur volonté de participer à des tables rondes. À l'issue de ces premières discussions, la sénatrice Moodie a élaborer un plan pour convoquer une série de tables rondes, dont la première s'est tenue à Ottawa les 21 et 22 octobre 2022. Elle comprenait des groupes de défense des droits, des parlementaires et d'autres parties prenantes.

La deuxième table ronde s'est tenue virtuellement les 26 et 27 janvier 2023, en mettant l'accent sur l'inclusion d'un éventail de voix plus large que le format de la première, en particulier celles des voix des enfants et des jeunes. Notamment, la sénatrice a intentionnellement voulu intégrer un large éventail de points de vue et d'expériences.

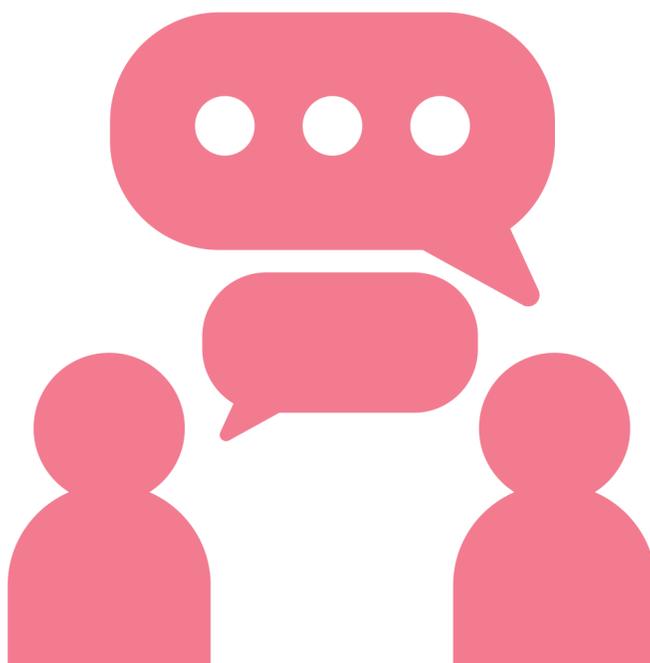
Ces tables rondes avec les parties intéressées, les parties prenantes et les enfants et les jeunes ont permis de confirmer la nécessité d'une stratégie nationale et, surtout, de façonner un modèle pour une telle stratégie.

Les parties prenantes ont été invitées à préparer une courte présentation, suivie de robustes séances de questions et de réponses. Elles ont reçu des informations générales et des questions clés pour les aider dans leur présentation.

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU

Des questions ont été proposées aux participants pour stimuler la discussion et les résumés qui suivent rassemblent ce que nous avons entendu des participants sur ces domaines d'enquête.

Toutes les idées individuelles ont été intégrées, par conséquent, l'inclusion de celles-ci dans ce rapport ne doit pas être interprétée comme l'obtention d'un soutien consensuel.



LE CANADA A-T-IL BESOIN D'UNE STRATÉGIE NATIONALE SUR L'ENFANCE? ET SI OUI, POURQUOI?

Parmi les participants à la table ronde, il y avait un large consensus sur le fait que les jeunes et les enfants du Canada avaient besoin d'une stratégie nationale, la dernière tentative du gouvernement fédéral visant à élaborer un plan cohérent pour les enfants et les jeunes, Un Canada digne des enfants, ayant près de 20 ans.

Nous avons entendu que l'infrastructure gouvernementale actuelle pour les enfants et les jeunes du Canada laisse tomber les jeunes Canadiens, un tiers des jeunes canadiens grandissant sans une enfance saine et sécuritaire. Un participant a affirmé : « en l'an 2000, lorsque la pauvreté des enfants était censée avoir été éradiquée, elle atteignait un sommet, avec près d'un quart de nos enfants vivant dans des familles à faible revenu ». Aujourd'hui encore, l'inégalité des revenus continue de s'aggraver, l'écart entre les revenus des familles riches et des familles pauvres avec enfants continuant de se creuser.

«Notre conseil a vu trop d'exemples de gouvernements qui ont manqué à leur promesse de prioriser les enfants et les jeunes.»

Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes

LE CANADA A-T-IL BESOIN D'UNE STRATÉGIE NATIONALE SUR L'ENFANCE? ET SI OUI, POURQUOI?

Nous avons entendu que les budgets fédéraux ne mettent pas suffisamment l'accent sur les enfants et les jeunes et n'offrent pas de transparence sur les dépenses réellement consacrées aux jeunes Canadiens. Cela est d'autant plus vrai que les dépenses sont rarement clairement réservées aux enfants, mais qu'elles sont souvent enfouies dans des programmes destinés à servir le public en général, et que leur impact sur les enfants n'est souvent pas pris en compte.

En particulier, l'absence d'une stratégie globale crée la situation dans laquelle des politiques provinciales disjointes doivent se développer pour combler les lacunes. Cette approche fragmentée laisse des fissures dans le système à travers lesquelles nos jeunes les plus vulnérables glissent souvent.

Plus précisément, le manque de cohérence des politiques sur l'enfance limite l'accès aux programmes de base tels que le congé parental et la garde d'enfants.

La mosaïque actuelle est particulièrement défaillante pour les jeunes PANDC; nous avons entendu un participant dire que l'approche actuelle crée des obstacles complexes pour les jeunes noirs. Les jeunes noirs sont souvent placés, à tort, dans des classes de niveau inférieur à l'école, font l'expérience du racisme tout au long de leur enfance, ne se sentent pas soutenus par les éducateurs et luttent pour répondre à leurs besoins essentiels.

LE CANADA A-T-IL BESOIN D'UNE STRATÉGIE NATIONALE SUR L'ENFANCE? ET SI OUI, POURQUOI?

Nous avons entendu dire qu'une stratégie nationale fournirait aux provinces et aux territoires un cadre complet pour la mise en œuvre de leurs propres politiques, de façon à ce qu'elles soient harmonisées entre les différents paliers de gouvernement.

Le Canada est à la traîne en matière de politiques pour le bien-être des enfants, car « de nombreux pays du Nord ont une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes depuis de nombreuses années ».

Une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes au Canada aiderait les décideurs à placer la santé, le bien-être et l'éducation des enfants au premier plan des questions de politique et à faire en sorte qu'une plus grande gamme de cas d'enfants soient traités correctement par les institutions gouvernementales; un résultat qui permettrait au Canada de se conformer à ses engagements internationaux.



«Chez CARE Jeunesse, nous avons constaté que plusieurs pays du Nord global ont une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes depuis maintenant plusieurs années.»

CARE Jeunesse

LE CANADA A-T-IL BESOIN D'UNE STRATÉGIE NATIONALE SUR L'ENFANCE? ET SI OUI, POURQUOI?



DANS LEURS PROPRES MOTS

Tout en étant à l'avant-garde de la ratification de la [Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant], le Canada n'a pas été à la hauteur de sa représentation et il n'a pas gardé les enfants et leurs intérêts au centre de la prise de décision dans toutes les questions qui les concernent.

CCDEJ

On a investi dans des plans d'action, dans des projets touchant les jeunes et dans des stratégies, puis on les a ignorés ou oubliés, soit en raison de changements de gouvernement, par souci politique, ou on les a simplement laissés dériver.

CCDEJ

En l'an 2000, quand la pauvreté infantile devait être éradiquée, celle-ci se trouvait à son plus haut point avec près d'un quart des enfants vivant dans des familles à faible revenu.

Campagne 2000

Le problème est que le Canada manque à ses devoirs envers les jeunes. De jeunes Canadiennes et Canadiens sont lancés sur un parcours d'itinérance, de pauvreté, de traite des personnes, de criminalité, d'hospitalisation et même de mort. Il n'y a pas de normes de niveau de vie équitable ni de stratégie pour les enfants et les jeunes au Canada.

OCAC

Les inégalités salariales continuent de prendre de l'ampleur. L'écart entre les riches et les pauvres continue de grandir dans les familles et les enfants.

Campagne 2000

Canada se trouvait au 10e rang des membres de l'OCDE en matière du bien-être des enfants; il se trouve maintenant au 30e rang.

**Les enfants d'abord
Canada**

QUE DEVRAIT INCLURE LA STRATÉGIE NATIONALE?

Une stratégie serait une feuille de route large et exhaustive vers le respect des droits des enfants et la mise en œuvre de politiques qui assurent leur santé et leur bien-être. Les parties prenantes ont parlé des notions fondamentales qui devraient guider la stratégie et y figurer.

Un thème majeur que nous avons entendu était la nécessité d'une approche fondée sur les droits, à savoir une démarche fondée sur les principes directeurs de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (« CNURDE »), de sorte que — comme l'a dit un participant — « tous les enfants et les jeunes au Canada aient des conditions de vie appropriées, un accès à une bonne scolarisation et un accès à des services pour aider à résoudre les problèmes familiaux ou de développement qu'ils pourraient rencontrer ». Ce processus devrait également comprendre une législation habilitante pour le respect de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

La définition des services fournis dans le cadre de la stratégie comme des « droits » est un élément important pour assurer un accès équitable pour tous et pour éviter une répartition inégale de ces services, ce qui risque de laisser de côté les enfants et les jeunes de groupes démographiques déjà défavorisés.

«Des normes internationales en matière des droits de la personne sont essentielles pour protéger la santé et la sécurité des enfants. C'est pourquoi ces droits sont protégés par des conventions en matière des droits de la personne, conventions dont le Canada est signataire.»

OCAC

QUE DEVRAIT INCLURE LA STRATÉGIE NATIONALE?

De même, nous avons entendu que la stratégie devrait comprendre le principe selon lequel aucun enfant ne doit être laissé pour compte et être axée sur la promotion d'une égalité réelle.

Plus précisément, nous avons entendu que la stratégie devrait être axée sur la garantie du droit à la sécurité et à la survie, du droit à l'éducation, du droit à la santé publique et aux services de santé mentale, du droit d'être protégé contre les drogues illicites, des droits des enfants handicapés et du droit à un niveau de vie suffisant.

Cependant, elle ne devrait pas être confinée au cadre existant de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, mais devrait également viser à combler les lacunes.



«La stratégie doit être accompagnée d'un investissement visant à réellement améliorer la vie des enfants. »

Les enfants d'abord Canada

Nous avons également entendu que la stratégie devrait également être axée sur la conscientisation des enfants et des jeunes à leurs droits et sur l'édification de leur confiance en tant que futurs dirigeants canadiens.

L'accent mis sur les droits est central, car ces droits reconnus par la loi pourraient être utilisés pour obliger les futurs gouvernements à les respecter. Ces droits devraient former une part intentionnelle et explicite de la stratégie.

QUE DEVRAIT INCLURE LA STRATÉGIE NATIONALE?

En plus de mettre fortement l'accent sur les droits, la stratégie devrait viser à remédier aux menaces les plus pressantes pour l'enfance au Canada en « réduisant les blessures involontaires et évitables; en améliorant la santé mentale des enfants et des jeunes; en éliminant le racisme et la discrimination systémiques; en mettant fin à la maltraitance des enfants, y compris l'interdiction de toutes les formes de violence contre les enfants; en luttant contre les maladies évitables par la vaccination; en mettant fin à la pauvreté des enfants et en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle; en réduisant la mortalité infantile; en mettant fin à l'intimidation; en améliorant

l'activité physique et le jeu; et en réduisant l'impact du changement climatique ».

Plus précisément, nous avons entendu que des objectifs ambitieux sur la pauvreté des enfants devraient être fixés dès le début, en mettant l'accent sur l'élimination des disparités dans la prestation des services aux enfants au Canada. En assumant une responsabilité plus directe à l'égard de chaque enfant au Canada, les décideurs peuvent faire une énorme différence dans la vie des enfants et des jeunes. Il convient de souligner que toute stratégie sérieusement destinée à cibler ces questions doit être assortie d'un financement adéquat de tous les paliers de gouvernement.

« Le but est d'avoir au Canada une stratégie complète pour les jeunes. Cela exige de se concentrer de manière critique sur l'intersectionnalité, sur les différents systèmes qui motivent et connectent les jeunes, une approche fondée sur les « systèmes écologiques » et un cadre d'équité. »

OCAC

QUE DEVRAIT INCLURE LA STRATÉGIE NATIONALE?

Au-delà des droits et des menaces pour l'enfance, la stratégie devrait viser à autonomiser activement les jeunes dans les cinq domaines clés nommés par les jeunes eux-mêmes : l'éducation, la santé, l'emploi, l'action pour le climat et les jeunes pris en charge. Ce domaine doit être principalement axé sur les services adaptés pour assurer une transition sans heurts des jeunes à l'âge adulte, dans des domaines tels que l'emploi et l'accès aux services. Un autre élément déterminant est de s'assurer que les jeunes ne quittent pas les programmes avant d'être prêts à passer à autre chose.

Nous avons entendu que l'intersectionnalité doit constituer un autre principe fondamental de la stratégie nationale pour uniformiser les règles du jeu pour tous les enfants et les jeunes du Canada.

Dans l'ensemble, les travailleurs et les éducateurs de première ligne doivent recevoir une meilleure formation sur la lutte contre le racisme pour aider à lutter contre le racisme et la discrimination systémiques. Cette formation sur la lutte contre le racisme devrait constituer une exigence universelle pour les agents de la fonction publique.

En ce qui concerne les enfants et les jeunes autochtones, nous avons entendu que les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation doivent être au centre des préoccupations. Plus précisément, l'appel à l'action 66 — établir un financement pluriannuel destiné aux organisations communautaires œuvrant auprès des jeunes pour leur permettre d'offrir des programmes sur la réconciliation, et de mettre en place un réseau national de mise en commun de renseignements et de pratiques exemplaires — serait un principe fondamental dans la mise en œuvre de la stratégie.

QUE DEVRAIT INCLURE LA STRATÉGIE NATIONALE?

De même, le financement doit être réparti équitablement et doit inclure des organisations autochtones plus petites et sur le terrain pour assurer une prestation de services de qualité. Le principe de Jordan et l'Initiative Les enfants inuits d'abord devraient éclairer la stratégie en ce qui concerne les peuples autochtones, et celle-ci devrait viser à aller au-delà des cadres occidentaux de déterminants sociaux et à tenir compte des conséquences sociales du colonialisme sur les enfants autochtones.



En outre, la stratégie doit mener à un effort concerté pour inclure les enfants et les jeunes PANDC, en mettant délibérément l'accent sur la fourniture de fonds dédiés à des groupes marginalisés spécifiques, en reconnaissant les besoins et les défis spécifiques et divers auxquels sont confrontés les différentes communautés. À titre d'exemple, nous avons entendu dire que le mécanisme de financement de la stratégie devrait comprendre un fonds dédié au renforcement des capacités des services axés sur les jeunes noirs pour combler les lacunes en matière de services, car ils doivent surmonter les défis uniques qui ne sont pas abordés de manière adéquate par les programmes généralisés. De même, le mécanisme de financement devrait comprendre des systèmes de financement spécifiques qui reconnaissent les nuances des organisations dirigées et au service des jeunes noires, autochtones et autres.

QUE DEVRAIT INCLURE LA STRATÉGIE NATIONALE?



DANS LEURS PROPRES MOTS

Nous pensons que les décideurs doivent jouer un rôle plus actif en adoptant le principe de «Et si c'était mon enfant?»

CARE Jeunesse

Écouter les enfants et les jeunes et prioriser leurs intérêts, s'attaquer aux dix grandes menaces dont la jeunesse fait face au Canada et déterminer comment surveiller ce qui importe le plus dans la vie des enfants et des jeunes.

Les enfants d'abord Canada

Le Canada que nous voulons améliorer l'accessibilité à l'eau potable ainsi qu'à de l'énergie propre et abordable et garantit un environnement durable pour les générations futures.

La Commission des étudiants du Canada

Les transferts de gouvernement ont un vrai rôle à jouer pour augmenter le revenu de la population et réduire la pauvreté infantile.

Campagne 2000

L'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie canadienne pour les enfants et les jeunes doit intentionnellement tenir compte des désavantages auxquels sont confrontés les enfants et les jeunes Noirs tout en supprimant systématiquement le racisme anti-noir que l'on retrouve dans le domaine des universités, de l'emploi, de la santé et dans tous les autres systèmes socioéconomiques, politiques et environnementaux qui contribuent à cette discrimination.

DYLOTT

LES CIBLES, LES OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS DEVRAIENT-ILS ÊTRE INCLUS?

Les parties prenantes ont convenu que la stratégie nationale du Canada devait comprendre la collecte et l'analyse de données pour assurer la reddition de comptes et le suivi par le gouvernement.

Nous avons entendu que cette stratégie de données devrait comprendre des résultats mesurables précis pour les enfants et les jeunes, tels que la participation des jeunes au marché du travail, le bien-être mental des enfants et des jeunes, et le bon fonctionnement des services de santé pour enfants.

Les résultats doivent être précis, ambitieux et définis dès le début. En particulier, un participant a exprimé le souhait que des objectifs ambitieux sur la réduction de la pauvreté des enfants soient renouvelés chaque année.

Il est important d'assurer la collecte de données ventilées, en particulier sur les sujets de la santé et du bien-être, afin de s'assurer

que la stratégie serve équitablement tous les enfants et les jeunes du Canada.



Les données ventilées devraient être recueillies en collaboration avec les organisations au service des enfants et des jeunes, les organisations autochtones nationales, ainsi que les enfants et les jeunes eux-mêmes; et comprendre des sources quantitatives et qualitatives.

LES CIBLES, LES OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS DEVRAIENT-ILS ÊTRE INCLUS?

Nous avons entendu que la collecte de données ventilées devrait éclairer la définition d'objectifs et de cibles spécifiques, différenciés en fonction de ce que les données indiquent pour les différentes communautés, en mettant l'accent sur les enfants et les jeunes qui méritent l'équité.

La nécessité d'une communication ouverte sur les cibles, les objectifs et la mesure des résultats est un élément essentiel sur le sujet du suivi des progrès.

La stratégie nationale du Canada devrait comprendre un plan complet pour le partage des données, des résultats et des progrès globaux de la stratégie dans les communautés urbaines et rurales du Canada.



«Nous devons élaborer une stratégie statistique qui engloberait des données désagrégées. Nous devons les analyser et voir ce qui se passe dans les différents coins du pays en ce qui a trait à la santé et au bien-être des enfants, le tout appuyé par des analyses, des recherches et des connaissances réelles.»

Les enfants d'abord Canada

QUI DEVRAIT ÊTRE ENGAGÉ DANS LA CRÉATION DE LA STRATÉGIE?

Le processus de création de la stratégie nationale devrait être collaboratif, en mettant l'accent sur l'inclusion des voix des jeunes Canadiens de tous horizons, en rendant le développement accessible aux enfants et en veillant à ce qu'ils se sentent concernés. Les enfants et les jeunes devraient également jouer un rôle central dans la diffusion de la stratégie achevée.

Nous avons entendu que le groupe de travail chargé de créer la stratégie devrait comprendre des représentants de toutes les provinces et de tous les territoires, des administrations municipales, des établissements universitaires et de la société civile, y compris des ONG.

Il est important que les décideurs politiques gardent l'esprit ouvert lorsqu'ils consultent les enfants. Si le Canada mettait en place un agent fédéral responsable de la reddition de comptes pour les enfants, ils pourraient jouer un rôle de leadership dans la création de la stratégie.

Comme mentionné, il sera important d'inclure diverses voix dans la création de la stratégie, en

particulier celles des enfants, des jeunes et des organisations de PANDC.

Cela nécessitera de reconnaître les défis propres à la réception des commentaires de ces communautés et à la recherche délibérée de leurs points de vue au moyen de mesures d'adaptation nécessaires.



«Les jeunes ont aussi de la difficulté à se faire écouter par des figures d'autorité, à les pousser à respecter leurs points de vue et à tenir compte de leurs expériences de vie.»

RJ du CCR

QUI DEVRAIT ÊTRE ENGAGÉ DANS LA CRÉATION DE LA STRATÉGIE?



DANS LEURS PROPRES MOTS

Les consultations devraient impliquer une grande variété de voix de tous les groupes démographiques (âge, richesse, santé, langue, lieu, emploi et patrimoine). Il est important d'écouter les personnes qui sont le plus touchées par la pauvreté, mais aussi celles qui ne le sont pas.

ACYF

L'élaboration de la stratégie devrait comprendre des consultations avec les enfants et les jeunes ainsi qu'avec les personnes qui vivent et travaillent avec eux. Il faudrait notamment puiser dans l'expertise des organismes et des personnes qui travaillent avec les enfants pour assurer que les consultations des éléments et des procédés adaptés aux enfants pour que les discussions et la stratégie qui en découle soient à la portée des enfants et leur donne un certain degré de propriété.

UNICEF Canada

Les programmes et les plans doivent être élaborés avec une large participation du public, et cela peut s'avérer difficile. Nous entendons des propos qui ne sont pas nécessairement alignés avec ce que nous croyons être la bonne voie, mais c'est ainsi que nous en arrivons à l'intersectionnalité.

Campagne 2000

Les enfants ne peuvent pas voter sur ces enjeux qui affecteront leur présent et leur avenir et ils sont rarement consultés sur les enjeux qui les concernent comme la santé.

YCRH

On devrait prévoir de l'aide financière et d'autres formes de soutien éducatif pour participer à la création de la stratégie. L'argent ne devrait pas faire obstacle à une réelle participation.

YCRH

DEVRAIT-IL Y AVOIR DES MESURES DE REDDITION DE COMPTES? À QUOI DEVRAIENT-ELLES RESSEMBLER?

Une fois la stratégie nationale en vigueur, il devrait y avoir plusieurs mécanismes de reddition de comptes pour s'assurer que la politique soit dûment mise en œuvre.

La nécessité de périodes de révision régulières était un élément commun aux parties prenantes, bien qu'il y ait eu un certain désaccord sur la fréquence de ces révisions. Les recommandations comprenaient tous les 2-3 ans, tous les 3-5 ans et tous les 10 ans.

Ces rapports devraient être mis à la disposition du public pour assurer sa participation à la reddition de comptes.

En plus des révisions proactives, la stratégie devrait comprendre un processus de résolution des plaintes efficace pour les enfants et les jeunes canadiens, afin qu'ils puissent personnellement demander des comptes au gouvernement lorsque les politiques créées dans le cadre de

la stratégie les laissent pour compte.

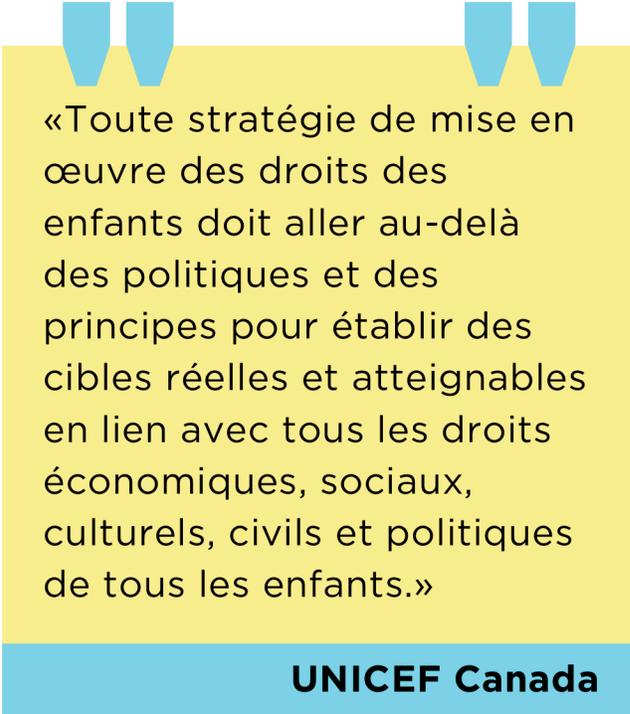


Un participant a noté que « la stratégie et les rapports peuvent être diffusés à tous les niveaux, mais en particulier au public, car [...] l'outil public est vraiment utile pour rendre des comptes [...] et avoir de meilleurs résultats pour que le gouvernement ne puisse pas les laisser dériver ou sombrer dans l'oubli ».

DEVRAIT-IL Y AVOIR DES MESURES DE REDDITION DE COMPTES? À QUOI DEVRAIENT-ELLES RESSEMBLER?

Nous avons entendu que le cadre général de reddition de comptes de la stratégie nationale doit reposer sur l'intersectionnalité et les droits de la personne, et comprendre un vaste processus d'engagement tout au long. Cela comprend, mais sans s'y limiter, une ACS+ avec des cibles et des délais définis.

Conformément aux engagements internationaux du Canada, un participant a soulevé la nécessité de mettre davantage l'accent sur les enfants et les jeunes noirs, à la lumière de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, qui a été reconnue par le Canada en 2019. À cet égard, les rapports devraient comprendre des données ventilées sur les déterminants sociaux de la santé des enfants et des jeunes noirs, et les objectifs de la stratégie devraient intégrer et assurer la réalisation des thèmes de la Décennie.



«Toute stratégie de mise en œuvre des droits des enfants doit aller au-delà des politiques et des principes pour établir des cibles réelles et atteignables en lien avec tous les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques de tous les enfants.»

UNICEF Canada

LE CADRE DEVRAIT-IL ÊTRE NATIONAL OU SIMPLEMENT FÉDÉRAL?

Le consensus tiré de la table ronde est que l'action unilatérale du gouvernement fédéral serait insuffisante; l'adhésion et la participation des provinces et des territoires sont importantes dans la création et le fonctionnement d'une stratégie nationale.

Une véritable stratégie nationale devrait comprendre un mécanisme de coordination entre les paliers de gouvernement, par exemple, un groupe de travail interministériel sur les droits de l'enfant pourrait être établi, chargé et capable de donner suite aux recommandations entendues, avec une structure ouverte composée de plus que de simples fonctionnaires.

Nous avons entendu dire « [qu']une stratégie nationale par rapport à une stratégie fédérale serait conforme à l'observation finale du CRC selon laquelle une stratégie nationale permet aux provinces et aux territoires d'adopter leurs propres plans et stratégies en conséquence.

Un projet de loi-cadre pourrait décrire les paramètres et les composantes structurelles intégrés dans toutes les stratégies FPT pour assurer l'efficacité et la reddition de comptes. »

Le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle de leadership, à la fois en matière de normalisation et de financement.

Nous avons aussi entendu que la stratégie devrait comprendre des lignes directrices fédérales pour les services connexes, qui devraient être soutenues par des incitations financières, telles qu'un financement conditionnel. Cela dit, il est important que le financement soit suffisant pour faciliter la fourniture de services.

LE CADRE DEVRAIT-IL ÊTRE NATIONAL OU SIMPLEMENT FÉDÉRAL?

Un deuxième avantage majeur d'un cadre national — plutôt que simplement fédéral — est la facilitation d'une plus grande communication entre les paliers de gouvernement et avec les enfants et les jeunes eux-mêmes.

De même, une plus grande cohésion entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux clarifierait le processus de participation à la politique pour les enfants et les jeunes.

Nous avons entendu les parties prenantes dire que les enfants et les jeunes, en particulier ceux des collectivités éloignées, ne savent souvent pas quel palier de gouvernement est responsable d'une question de politique donnée.

Un groupe de travail politique intergouvernemental cohérent fournirait un mécanisme central de rétroaction, de préoccupations et de plaintes devant être entendues directement par les enfants et les jeunes.



QUEL(S) MINISTRE(S) DEVRAIT (DEVRAIENT) ÊTRE RESPONSABLE(S) DE LA STRATÉGIE?

Certains intervenants ont exprimé une préférence pour le partage des responsabilités de la stratégie entre les différents portefeuilles existants, y compris ceux du:

- **ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social;**
- du **ministre des Femmes, de l'Égalité des genres et de la Jeunesse;**
- du **ministre du Patrimoine canadien;**
- du **ministre de la Justice;**
- du **ministre de la Santé;**
- et du **ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord.**



Cela dit, d'autres parties prenantes ont exprimé leur préférence pour la création d'un nouveau ministère pour la stratégie, l'un suggérant un ministre de la Jeunesse, de l'Infrastructure et de l'Innovation, dont le mandat comprendrait la collaboration avec les ministres provinciaux, territoriaux et municipaux ayant le même portefeuille.

DEVRAIT-IL Y AVOIR UN ORGANE CONSULTATIF PERMANENT POUR SURVEILLER LA STRATÉGIE?

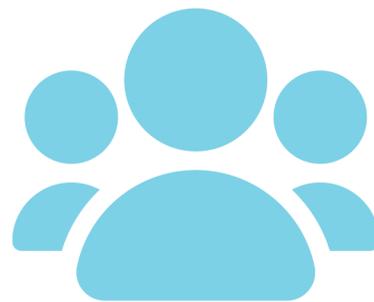
Il y a eu un consensus parmi les participants sur le fait que la stratégie devrait avoir un organe consultatif chargé de surveiller la stratégie et les progrès sur les politiques gouvernementales, bien qu'il y ait eu un certain désaccord sur la forme que cet organe consultatif devrait prendre.

Certains participants ont exprimé leur préférence pour la création d'un commissariat à l'enfance et à la jeunesse avec des défenseurs provinciaux et territoriaux correspondants pour les jeunes.

Cette approche servirait comme point focal rationalisé pour les enfants et pourrait encourager une participation significative et continue avec les jeunes sur les questions qui les concernent.

Cela serait conforme à l'article 12 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant: soit le droit pour les enfants d'exprimer leurs opinions.

Cela dit, d'autres participants ont exprimé leur préférence pour un conseil plutôt qu'un seul individu par administration.



Nous avons entendu qu'un conseil pourrait être plus efficace pour surveiller activement les efforts du gouvernement concernant les enfants et les jeunes et fournir des rapports indépendants au Parlement.

DEVRAIT-IL Y AVOIR UN ORGANE CONSULTATIF PERMANENT POUR SURVEILLER LA STRATÉGIE?

Nous avons entendu qu'il est important que le conseil consultatif comprenne des jeunes à un titre ou à un autre ainsi que des membres représentatifs de la diversité de la société canadienne.

Nous avons entendu qu'il est également important que les gouvernements fédéral et provinciaux eux-mêmes soient tenus à l'écart du conseil. Par exemple, le conseil pourrait être formé de membres nommés par les parlementaires de tous les partis au lieu de nominations unilatérales par le gouvernement en place.

Quelle que soit la forme choisie, un organe consultatif constituera un élément important de la stratégie nationale, jouant un rôle dans la reddition de comptes et la normalisation.

Comme l'a dit un participant,



« Bien que chaque province et territoire ait son propre droit de décider de la façon dont ils mettent en œuvre la stratégie nationale, il devrait y avoir un conseil consultatif ou un commissaire qui supervise les provinces et le ramène à la stratégie nationale pour assurer la reddition de comptes et réduire les différends juridictionnels. »



Arctic Children and Youth Foundation

Y A-T-IL DES QUESTIONS EN SUSPENS ET IMPORTANTES À PRENDRE EN COMPTE?

Les participants ont formulé des recommandations supplémentaires selon lesquelles la stratégie devrait inclure des politiques élargissant la capacité du secteur caritatif à transférer des fonds aux entités locales, que le gouvernement devrait supprimer l'obligation pour les entités autochtones de s'engager avec des entités non autochtones, y compris le fractionnement obligatoire du financement, et que le financement de base de la stratégie devrait être distribué en priorité aux organisations sans historique de financement gouvernemental pour aider à la prestation des services communautaires.



Enfin, nous avons entendu très clairement qu'un élément très important de la stratégie nationale doit être de veiller à ce qu'elle soit dûment axée sur les enfants et les jeunes enfants.

Un élément central de cela doit être de s'assurer que le matériel explicatif et éducatif sur la stratégie est distribué aux enfants de tous âges et qu'il est adapté à leur âge et à leur public cible.

CONCLUSION

Le message que nous avons reçu était clair: si vous ne savez pas où vous allez, vous n'y arriverez jamais.

L'absence d'une stratégie globale au Canada pour veiller à ce que chaque enfant grandisse heureux, en sécurité et en bonne santé laisse tous les paliers de gouvernement, les communautés et la société civile patauger pour combler les lacunes.

Il existe un consensus clair entre les intervenants, les défenseurs et les jeunes consultés sur la nécessité d'une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes au Canada. Ce rapport propose les grandes lignes d'une stratégie.

Les participants ont clairement indiqué que le principe directeur de la stratégie devrait être la Déclaration des Nations Unies sur les droits de l'enfant, et qu'elle devait être guidée par une approche centrée sur les droits de l'enfant. L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie doivent être accessible et intersectionnelle, en mettant l'accent sur les jeunes les plus vulnérables et les plus marginalisés et sur une approche différenciée fondée sur la reconnaissance du fait que les enfants et les jeunes ne forment pas un bloc homogène. Elle devrait fixer des objectifs ambitieux, accompagnés de données ventilées solides, avec des objectifs et des résultats clairs.

CONCLUSION

Elle devrait être revue régulièrement, à mesure que les besoins des jeunes changent et évoluent au fil du temps. Elle devrait être cohérente, permettant aux différents paliers de gouvernement, aux organisations locales, à la société civile et aux ONG, ainsi qu'aux enfants et aux jeunes eux-mêmes, de travailler ensemble pour le bien des enfants et des jeunes au Canada. Une stratégie réussie sera ouverte et transparente. Une volonté de partager les données, de solides mesures de reddition de comptes et un engagement en faveur de l'éducation du public contribueront à en assurer le succès.

Les jeunes doivent jouer un rôle central dans la stratégie, à la fois dans sa création et lors de sa mise en œuvre. Les jeunes ont clairement indiqué que des efforts dévoués pour communiquer la stratégie au public, en particulier aux jeunes, et pour éduquer les enfants et les jeunes sur leurs droits, seront essentiels.

Une stratégie nationale bien constituée aidera à autonomiser les jeunes et à les laisser prendre en charge.

Les enfants et les jeunes savent où nous devons aller — il appartient au reste d'entre nous de suivre leur exemple.

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été rédigé par: Daniel Edmeades, Kiara Nazon, Josh Dadjo et l'honorable Rosemary Moodie.

Ce rapport n'aurait pas été possible sans les participants à nos tables rondes et nos partenaires.

- Arctic Children and Youth Foundation (ACYF)
- Assembly of Seven Generations (A7G)
- Conseil des jeunes de l'Assemblée des Premières Nations
- C.A.R.E. Jeunesse
- Campagne 2000
- Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes (CCDEJ)
- Coalition canadienne pour les droits des enfants
- Réseau des jeunes du Conseil canadien pour les réfugiés (RJ du CCR)
- Les enfants d'abord Canada
- Santé des enfants Canada
- Developing Young Leaders of Tomorrow Today (DYLOTT)
- Timbres de Pâques du Canada
- Être et Devenir
- Les plumes de l'espoir
- Association nationale des centres d'amitié
- National Inuit Youth Council
- Ontario Children's Advancement Coalition (OCAC)
- Regional Multicultural Youth Council
- La Commission des étudiants du Canada (CÉC)
- Council for the Advancement of African Canadians in Alberta
- Tropicana Community Services
- UNICEF Canada
- Young Canadians Roundtable on Health (YCRH)
- Daniella Bendo
- Ali Berat Goksu
- Irwin Elman
- Jessie Swan
- Luna Fleming
- Marie-Paul Duwai-Sowa
- Rachelle Metatawabin
- Alicja Krubnik
- Sarai Rudder

L'honorable Rosemary Moodie
Sénatrice de l'Ontario

Sénat du Canada, Ottawa, ON K1A 0A4

Tél : (613) 947-7237

rosemary.moodie@sen.parl.gc.ca
<https://senmoodie.sencanada.ca/fr/>



@SenMoodie
twitter.com/senmoodie
[instagram.com/senmoodie](https://www.instagram.com/senmoodie)

© Sénat du Canada, 2023

La reproduction de toute partie de cette publication est soumise à autorisation.

